



CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74
3 avenue de la plaine - BP 340
74 008 Annecy
Tél: 04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org

En savoir plus : www.fol74.org

Les indispensables :

- Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance.
- Test d'aisance aquatique



Canal du midi

Péniche

Centre de vacances Péniche Réf. 074014001

Et c'est parti pour un séjour inédit à bord d'une véritable péniche ! Vivre pendant 14 jours une vie de marinier sur le canal du Midi qui relie l'océan à la mer, quelle aventure ! Au programme : de l'escalarbre, du canoë et de la slackline, mais aussi de nombreuses baignades en mer, en piscine, en lac et en rivière (avec une petite randonnée aquatique) !

On n'oublie pas les activités ludiques ou culturelles et, cerise sur le gâteau, une journée inoubliable à Aqualand pour s'éclater.

En plus de tout cela, des ateliers de cuisine à base de produits locaux, des journées à thème et une initiation au matelotage viendront pimenter les activités quotidiennes.

Le Centre :

La péniche "Carabosse" est une embarcation traditionnelle de 30 m de long par 5 m de large confortablement aménagée avec cuisine, sanitaires, grande salle, terrasse encastrée, pont supérieur, 4 compartiments cloisonnés avec lits superposés et 3 cabines à l'avant.

Le Canal du Midi relie les grandes régions du Languedoc, du littoral au Minervois. La péniche navigue à 6 km/heure cela permet au groupe de découvrir le parcours merveilleux de ce canal créé il y a plus de 300 ans ! Les paysages, les ouvrages d'art, les écluses, les ponts canaux défilent, chaque instant est l'occasion d'une nouvelle découverte.

Déroulement du séjour : Ce séjour riche et diversifié alterne navigation et activités aquatiques, culturelles, sportives et ludiques variées. La navigation et la vie itinérante sur une péniche sont un mode de vie à la fois original, nouveau, riche en découverte et aussi un peu inhabituel, « hors du temps ». On se déplace au rythme du bateau, ce qui permet de découvrir le Canal du Midi et ses richesses en histoire, patrimoine, faune, flore... mais aussi et surtout de découvrir le bonheur de vivre ensemble à bord, dans un milieu autre où l'on apprend à partager. La vie collective est totale ce qui permet d'aborder le quotidien (activités, loisirs, repas, sommeil) d'une manière différente de ce que connaît l'enfant habituellement dans son milieu familial et scolaire. Les 14 jours à bord permettent de découvrir une autre facette de la région du Languedoc tout en profitant de vrais moments de détente et de plaisir.

Navigation : Pour devenir un vrai marin d'eau douce, une initiation au matelotage et aux nœuds marins s'impose. Et tout au long du séjour, les petits marins pourront observer la conduite de la péniche, les manœuvres d'éclusage et d'amarrage... Lorsque la péniche est à quai, le temps est consacré à la découverte ou aux activités.

Canoë (1 séance) * : La séance se déroule sur une journée. La base d'accueil est située à Puichéric et gérée par le prestataire « Eaurizon » qui dispose d'un matériel de qualité et adapté à l'âge et la taille des enfants. Ils s'équipent de gilets de sauvetage, d'un casque et d'une pagaie. Une initiation en matinée sur un plan d'eau a lieu afin d'évaluer le niveau du groupe puis, après le repas, ils partent en randonnée sur l'Aude pour avancer à leur rythme et profiter de l'environnement riche du fleuve (végétation, oiseaux, libellules...). Cette activité est encadrée par des moniteurs diplômés d'Etat.

***Test d'aisance aquatique obligatoire**

Accrobranche (1 séance) : C'est au parc « Azimut Aventures » à Portiragnes-Plage que les enfants vont pouvoir vivre une demi-journée de folles sensations. Les encadrants du parc sont diplômés d'Etat. Chaque enfant est équipé d'un baudrier, d'une longe et de mousquetons. Au milieu des grands pins et platanes centenaires les enfants ont à leur disposition pas moins de 17 parcours (accessibles en fonction de la taille de chacun), et 700 m de tyroliennes sur plus de 140 ateliers.

Aqualand (1 séance) : Sensations et fous-rires garantis pour cette journée au parc d'Aqualand située au Cap d'Agde ! Avec près de 20 attractions, chacun va pouvoir trouver son bonheur entre les différents toboggans à sensation et les piscines...

Slackline : Faire de la « slackline » consiste à marcher sur une sangle tendue entre 2 arbres, monnaie courante le long du canal. Les enfants se mettent en binôme pour y parvenir : un sur la « slack », l'autre au sol pour aider l'équilibriste avec la main ou l'épaule.

Lorsque l'équilibre est trouvé, plusieurs « figures » sont possibles : marcher en arrière, rester sur un pied, faire demi-tour... les plus agiles tenteront de faire un saut et d'atterrir sur la sangle ! L'activité est encadrée par l'équipe du séjour.

Et aussi... : En plus de tout cela, de la pêche à la ligne mais aussi du sport, une randonnée aquatique et des activités ludiques ou culturelles autour du canal agrémentent les journées. Et pour les cuisiniers en herbe, des ateliers de cuisine ludiques afin de confectionner de bons petits plats équilibrés, à base de produits locaux et bien évidemment des journées à thème viendront pimenter les activités quotidiennes. Et pour rafraîchir tout ce petit monde, de nombreuses baignades en mer, en piscine, en lac et en rivière sont bien entendu de mise ! Toutes les activités et visites sont proposées aux enfants et sont réalisées selon leurs désirs et envies.

Baignades à la mer : Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...). Un animateur pour 8 enfants est présent dans l'eau. Les baignades à la mer se déroulent dans des lieux sécurisés et surveillés. L'organisation des baignades se fait avec les MNS de la plage, et il peut arriver de ne pas avoir l'autorisation de se baigner avec un groupe d'enfants pour des raisons de sécurité (drapeau orange, trop de monde...). L'équipe d'animation propose des activités variées aux enfants : concours de châteaux de sable, jeux de ballons dans l'eau et sur la plage, pêche à pied... Pour se rendre à la plage, les déplacements se font à pied. Ils ne marchent jamais plus de 20 minutes à chaque fois.

Vivre ensemble avec citoyenneté : La vie en collectivité, c'est apprendre à accepter l'autre dans ses différences. C'est aussi, permettre aux enfants de s'épanouir au sein d'un groupe, en acceptant les règles de vie qui garantissent la sécurité et la liberté de chacun. Le respect de l'autre et du matériel est notre impératif quels que soient les moments de la journée. Un adulte est toujours disponible pour écouter ou répondre à une interrogation. Nous instituons quelques règles simples de vie tous ensemble en début de séjour.

A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

Vie Quotidienne

Une directrice, un animateur pour 8 enfants en moyenne dont une assistante sanitaire et un surveillant de baignade. La péniche est conduite et manœuvrée par : Ludwig Capitaine, et Véronique, responsable de bord. Le Canal du Midi n'a plus de secret pour eux. Ils feront partager leur savoir avec passion et guideront le groupe tout au long du séjour. Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.



L'alimentation : Les repas seront à base de produits frais et locaux. Ils seront préparés à bord, par la directrice qui est aussi cuisinière, avec l'aide des enfants qui le souhaitent. Chacun pourra lui donner un petit coup de main et ainsi mettre ses connaissances et compétences au service du groupe. Les enfants peuvent amener leurs propres recettes de cuisine afin d'en faire profiter les copains du séjour. Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

Linge : Chaque enfant aura la responsabilité de ses affaires. Il aura la possibilité de laver le petit linge à la main à terre (lessive fournie). Un lavage collectif en laverie sera effectué en milieu de séjour. Il faut prévoir des vêtements solides, peu fragiles et faciles à laver. Il est important de bien marquer les vêtements au nom de votre enfant ! Pour les baignades en piscine, obligation d'avoir un slip de bain, pas de caleçon. Il est impératif de fournir à votre enfant une paire de baskets confortables et un petit sac à dos pour qu'il puisse porter ses affaires lors des sorties (eau, crème solaire, lunettes...).

Santé

Veuillez remplir avec attention et sans omission la fiche de renseignements médicaux que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

Pour retrouver toutes les informations relatives au COVID-19, vous pouvez consulter le Protocole Sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs sur notre site internet :

<http://www.fo174.org/infos-pratiques>

Relations Parents/ Enfants

Courrier : Nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse.

Téléphone : Il s'agit d'un camp itinérant, aussi il sera impossible de joindre les enfants sauf sur le téléphone portable de la directrice qui vous sera adressé avec la convocation. Des rendez-vous téléphoniques seront fixés tous les deux jours de 18h00 à 20h00 avec les parents sur son portable. Attention tout de même pour les jeunes enfants à ne pas téléphoner trop régulièrement car l'expérience montre que les appels trop nombreux rendent plus difficile l'immersion de l'enfant dans le séjour. Préférez plutôt une conversation sur ce qu'il vit plutôt que ce dont il est éloigné (maison, famille...).

E-mail : Vous pouvez correspondre avec votre enfant par mail à verogara@gmail.com.

Internet : Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fo174.org/blogs-de-nos-sejours. L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

Argent de poche

Une somme de 10 € à 15 € par semaine est suffisante. Vous la remettrez à un responsable au moment du départ en utilisant l'enveloppe « argent de poche » que vous recevrez avec la convocation de départ.

Objets de valeur

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, CD, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès

constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou perte de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel (par exemple vol caractérisé). Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Transports

Le voyage a lieu en train jusqu'à la gare d'Agde et repart de Narbonne ou inversement en fonction du séjour.

Les enfants se rendent ensuite à la péniche à pied sans les valises qui seront acheminées par un véhicule.

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera transmise 10 jours avant le départ.



Coordonnées du centre : Association Péniche Carabosse

14 rue Amiral Courbet 34500 BEZIERS / Tel : 06-75-13-31-27 / peniche.carabosse@gmail.com

A remettre le jour du départ

MEMO

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- Test d'aisance aquatique
- La fiche trousseau.
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour

**Bon séjour avec UFOVAL 74 / Vacances
Pour Tous !**



Nom et Prénom de l'enfant :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	CONSEILLÉ	DANS LA VALISE	SUR SOI	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE –SHIRT, POLOS	8				
PULL ou SWEET dont 1Chaud	2				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDA ou PANTACOURT	5				
PANTALON	1				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES	4 à 7				
PYJAMA LEGER (plus en cas d'énurésie)	2				
MAILLOT DE BAIN (pas de short)	2				
SERVIETTE DE PLAGE	1				
PETIT SAC A DOS pour la plage et balade	1				
SANDALETTES pour marcher	1				
TONG OU NU PIEDS POUR L'INTERIEUR	1				
BASKETS	1				
SERVIETTE DE TABLE	2				
SERVIETTE DE TOILETTE	1				
GANT DE TOILETTE	2				
TROUSSE DE TOILETTE : Peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, lait après-soleil, baume pour les lèvres, mouchoirs en papier (GEL DOUCHE ET SHAMPOING SONT FOURNIS)					
NECESSAIRE COURRIER : Bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES :					
LUNETTES DE SOLEIL	1				



SEJOUR :

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du Au

A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e)

.....
.....

Titulaire du diplôme :

.....
.....

Date de délivrance du diplôme :

Certifie que l'enfant

.....
.....

Né(e) le / /

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à le.....

Cachet et signature :

